

**De :** Dorothee CHAOUI-DERIEUX [<mailto:dorothee.derieux@culture.gouv.fr>]

**Envoyé :** mardi 16 juillet 2013 16:18

**À :** MARTINEZ OMBELINE

**Objet :** Re: Informations complémentaires : dossier de demande d'autorisation d'exploiter

Bonjour,

Pour faire suite à votre demande, je vous informe que le projet qui m'est parvenu sur la commune de Paris 15e, 25 rue Georges Pitard, cadastré AI 151 et AH 66, compte tenu de sa localisation et de son importance, n'est pas susceptible de porter atteinte à la conservation du patrimoine archéologique. En conséquence, je vous informe qu'aucune prescription d'archéologie préventive ne sera formulée dans le cadre de l'instruction de ce dossier.

Il conviendra toutefois que vous rappeliez au maître d'ouvrage des travaux la nécessité d'informer la Directrice régionale des affaires culturelles / service régional de l'archéologie de toute découverte fortuite qui pourrait être effectuée au cours des travaux, conformément aux dispositions du code du patrimoine, art. R 531-8 à R 531-10.  
Cordialement.

Dorothee Chaoui-Derieux  
Conservateur du patrimoine  
DRAC Ile-de-France / Service régional de l'archéologie  
47 rue Le Peletier - 75009 Paris  
tel : 01 56 06 51 80  
portable : 06 89 33 24 24  
fax : 01 56 06 52 01